

**Motion du Conseil de gestion de l'UFR d'allemand de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, le 11 février 2010**

*Le Conseil rappelle qu'il s'était associé à la motion votée par le CA le 11 décembre 2009, demandant le retrait de la réforme de la formation des enseignants.*

*Il constate que la circulaire de cadrage des formations de master pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement a été imposée par le Ministère en dépit des protestations de la communauté universitaire, unanime quant à son inapplicabilité, et d'un avis négatif du CNESER.*

*Il met en garde contre les modalités de stage prévues, qui non seulement désorganisent la formation universitaire, mais ne permettent pas de formation professionnelle sérieuse.*

*Il considère que le calendrier prévu pour les concours 2011 est intenable et que, pour garantir la formation des étudiants, les écrits doivent avoir lieu au printemps 2011.*

*Le Conseil souhaite une prise de position du Conseil d'administration de l'université qui tienne compte des remarques précédentes.*

*Il appelle les composantes d'études germaniques des autres universités à adopter une démarche commune. Il demande à cette fin à l'Association des germanistes de l'enseignement supérieur (AGES) de susciter rapidement une réflexion sur cette question et de porter ces protestations auprès des autorités de tutelle.*

*Le Conseil considère que, dans les conditions actuelles, cette réforme reste inapplicable.*